

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Province de Québec Municipalité de Chartierville

Lundi 3 février 2014

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 05.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Denis Dion, Raymond Fournier, Nancy Lacroix et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Pamela Blais sont aussi présentes.

Absence motivée : Jocelyn Poulin

14-2417

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Denis Dion d'adopter l'ordre du jour, avec un ajout à l'item 7:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 6 janvier 2014.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- > *Résolution – Traitement comptable (subventions provenant du Gouvernement du Québec)*
- > *Pétition – Aéroport de Sherbrooke*
- > *Vente pour taxes 2013*
- > *Demande d'autorisation (valorisation sylvicole) DOMTAR*
- > *Avizo Experts – essais à la fumée*
- > *Rencontre Député Ghislain Bolduc*
- > *Ordinateur – Bibliothèque municipale*
- > *Demande d'appui financier – La Passerelle*

8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

14-2418

3. Adoption du procès-verbal du 6 janvier 2014 :

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier d'adopter le procès-verbal du 6 janvier 2014. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Denis Dion d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2014 pour un total des dépenses d'une somme de 108 654,59 \$ et un total des revenus d'une somme de 72 180,99 \$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire :

Concernant le dossier de l'assainissement des eaux usées, celui-ci est pratiquement terminé ; dès que nous aurons reçu une confirmation de l'ingénieur, nous présenterons notre réclamation finale.

Par ailleurs, suite à la pluie verglaçante et les coups d'eau survenus au début de janvier, des débordements sont survenus à la station de pompage ; la compagnie Avizo nous a fait parvenir une offre de services pour la réalisation des essais à la fumée sur notre réseau sanitaire afin de détecter les mauvais raccordements de surface introduisant un surplus d'eau au système. Les conseillers discuteront de cette offre au prochain comité de travail.

Les travaux de la façade du centre communautaire devraient être terminés d'ici une à deux semaines ; il faut se rappeler que ces travaux doivent être terminés avant le 31 mars afin d'obtenir la subvention de Développement économique Canada.

M. Bellehumeur nous rappelle que Marie-Ève Gagnon, remplace Joanie Otis pour le travail sur le développement économique et comme cette dernière, son salaire est entièrement défrayé par le CLD. Mme Gagnon a donc rencontré Hélène Lescault au dépanneur pour s'informer du soutien que celle-ci désire obtenir pour ses projets futurs. Mme Nancy Lacroix, en tant que conseillère, fait maintenant partie du comité sur le développement économique ; comme citoyen, M. Jean-François Lachance est aussi intéressé à s'impliquer ; si d'autres citoyens sont intéressés par le projet du développement économique de Chartierville, n'hésitez pas à vous manifester et faire part de vos suggestions.

Pour ce qui est du dossier des VTT, une résolution sera adoptée ; M. Bellehumeur parle de réserves mentionnées par les citoyens lors de la rencontre au début de janvier concernant surtout la vitesse et le couvre-feu ; le sujet du couvre-feu sera porté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des maires à la MRC car pour l'instant il n'y a aucun couvre-feu.

M. Bellehumeur informe la population que le règlement qui avait été proposé pour les éoliennes a maintenant été adopté. Aucun projet n'est à l'étude depuis l'adoption de ce règlement.

Dans le dossier de la Ferme Mountain View pour l'ouverture d'une porcherie, un règlement est survenu et ce dossier est maintenant clos.

6. Rapport des comités *ad hoc* :

Comité immobilier :

M. Désy nous parle d'une rencontre avec le comité immobilier pour le parc et le projet écohameau ; dès qu'il sera possible, le défrichement du terrain continuera et concernant le camping, nous sommes toujours dans l'attente des recherches de Me. Bouffard pour la confirmation du titre de propriétaire. Dossier à suivre.

Comité sécurité civile et incendie :

M. Denis Dion nous informe qu'il rencontrera le chef pompier Jack Hladin d'ici deux semaines pour le schéma de couverture de risque incendie.

CIMO / CICM :

M. Fournier nous parle de documents qu'il a reçus de la firme Pittoresco qui a été mandatée pour produire les panneaux d'interprétation de la côte magnétique et l'aménagement autour du trou de la mine au CIMO. Les plans sont disponibles.

M. Fournier veut aussi souligner le décès aux petites heures du matin d'un jeune passager sur un VTT dans un sentier ; M. Fournier veut donc rappeler aux représentants de club de VTT que la sécurité et le couvre-feu sont très importants dans les règlements.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Traitement comptable (subventions provenant du Gouvernement du Québec) :

14-2420

Attendu que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la municipalité de Chartierville pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transferts entrée en vigueur en 2013 sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal ;

En conséquence, sur proposition de Denis Dion, secondé par Claude Sévigny, **il est unanimement résolu :**

Que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste "*Montant à pourvoir dans le futur*" nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme. Adopté à l'unanimité.

Pétition – Aéroport de Sherbrooke :

M. le maire invite la population à signer une pétition sur l'accréditation des services de contrôle de sûreté de l'aéroport de Sherbrooke. Une copie de cette pétition sera déposée au bureau de poste ainsi qu'au dépanneur.

Vente pour taxes 2013 :

14-2421

Attendu que l'article 1022 du Code municipal (L.R.QA., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de février de chaque année, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

Attendu que par résolution la liste des immeubles mis en vente pour taxes impayées pour l'année 2013 et les années antérieures doit être envoyée à la MRC du Haut-Saint-François ;

Attendu qu'il est primordial d'aviser les propriétaires en défaut, par lettre recommandée, avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC ;

Attendu que le montant de la lettre enregistrée sera chargé à chaque propriétaire concerné ;

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière à demander à la MRC du Haut-Saint-François de vendre pour défaut de paiement de taxes 2013 les immeubles dont la liste sera transmise avant le 19 mars 2014 et de nommer M. le maire Jean Bellehumeur à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente pour taxes qui se tiendra le jeudi 12 juin 2014. Adopté à l'unanimité.

Demande d'autorisation (valorisation sylvicole) DOMTAR :

Ce sujet sera discuté au prochain comité de travail.

Avizo Experts – essais à la fumée

Ce sujet est reporté au prochain comité de travail.

Rencontre – Député Ghislain Bolduc :

Après discussion, les membres du Conseil décident de rencontrer le député Ghislain Bolduc le lundi 10 mars 2014.

Ordinateur – bibliothèque municipale :

Après avoir parlé avec la responsable du Réseau des bibliothèques de l'Estrie, Pamela Blais essaiera d'obtenir un prix pour un nouvel ordinateur. Dossier à suivre.

Demande d'appui financier – La Passerelle :

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion du Conseil le 3 mars prochain.

Droit de passage – Club Quad Mont-Mégantic :

14-2422

ATTENDU QUE le Club Quad Mont-Mégantic désire obtenir un droit de passage sur les chemins municipaux de la municipalité de Chartierville ;

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville a convoqué, le 8 janvier 2014, tous ses citoyens à une soirée d'informations afin que les membres du Club Quad Mont-Mégantic expliquent leur projet ;

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accorde au Club Quad Mont-Mégantic la permission de circuler sur les voies publiques suivantes :

- Partie du rang 10, d'une longueur d'environ 900 mètres, permettant de relier l'ancien tronçon de sentier VTT au nouveau tronçon situé plus à l'est et sur l'autre côté du rang 10 ;
- Rang St-Paul, à partir de la sortie du sentier de VTT située à environ 700 mètres de la route 257, jusqu'à la route 257 ;

QUE la municipalité de Chartierville n'accorde cette permission que pour la saison hivernale, incluant la fin de l'hiver 2014 et l'hiver 2014-2015 ;

QUE la municipalité de Chartierville réévaluera la situation par la suite à la lumière de l'expérience acquise par la présente autorisation ;

QUE le Club Quad Mont-Mégantic doit installer et maintenir, à ses frais, une signalisation adéquate;

QUE tous les règlements de circulation et de sécurité s'appliquant aux véhicules tout-terrain doivent et devront être respectés ainsi que les limites de vitesse déjà en place.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de la séance :

14-2423

La séance est levée à 20h25 par Nancy Lacroix sous la résolution 14-2416.